



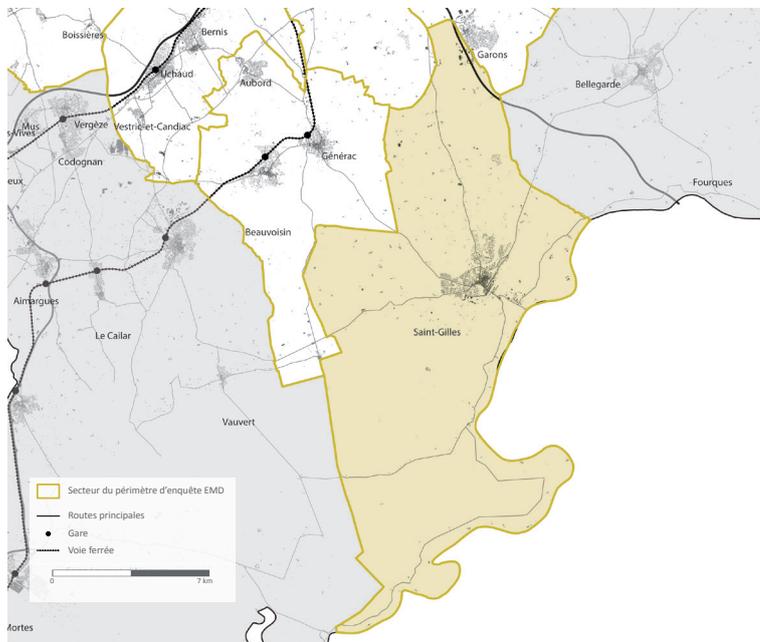
# Secteur de Saint-Gilles

Cette publication s'inscrit dans la continuité des réunions de restitution des résultats de l'Enquête Ménages Déplacements (EMD) par secteurs géographiques, animées par Nîmes Métropole et l'A'U, entre juillet et octobre 2016.

Ce feuillet fait partie d'une collection présentant pour chaque secteur les pratiques de déplacements des résidents.

L'EMD dresse une photographie des déplacements quotidiens des habitants sur leur territoire un jour de semaine. Elle permet de mieux appréhender les enjeux de mobilité et de mettre en place des politiques adaptées en matière de transports et d'urbanisme.

L'EMD s'est déroulée du 4 novembre 2014 au 6 mars 2015. 5 300 personnes ont été interrogées sur leurs déplacements effectués la veille. Le périmètre d'enquête correspond au territoire de Nîmes Métropole élargi à l'aire urbaine nîmoise. Il regroupe 56 communes, 278 380 habitants et concerne 121 120 ménages.



## Dans ce secteur, par jour, un habitant...

... réalise  
**3,3**  
déplacements  
EMD : 3,5 dép./jours

... parcourt en moyenne  
**20** km  
EMD : 14,3 km

... passe  
**43** mn  
à se déplacer  
EMD : 48 mn

Un ménage  
possède  
**1,2**  
véhicule  
EMD : 1,3 véhicule

## Portrait de secteur

**13 326** habitants  
Source : INSEE RP2014

**88** hab/km<sup>2</sup>

**3 050** emplois  
Source : EMD Nîmes Métropole 2015

**-0,6%**  
d'évolution annuelle  
du nombre d'habitants  
entre 2009 et 2014  
Source : INSEE RP 2014

## Présentation du secteur

La commune de Saint-Gilles est située au sud du Gard, en bordure du petit Rhône et de la Camargue. Compte tenu de son poids de population, il n'a pas été nécessaire d'agréger Saint-Gilles à d'autres communes pour obtenir un panel d'enquête suffisant.

Avec près de 14 000 habitants, Saint-Gilles est la 5<sup>ème</sup> commune du département. Compte tenu de son niveau d'équipement (collège Jean Vilar), elle constitue une polarité au sein de Nîmes Métropole.

Saint-Gilles est desservie par la ligne 42 du réseau Tango qui se connecte à la ligne T1, au niveau des parking-relais du Parnasse et de l'A54.

La commune est également desservie par la ligne C31 (Saint-Gilles-Beaucaire) du réseau Edgard du Conseil Départemental.

Elle se situe à l'intersection entre la RD42 en direction de Nîmes, la RD572 vers Arles et la RD6572 pour rejoindre Vauvert.

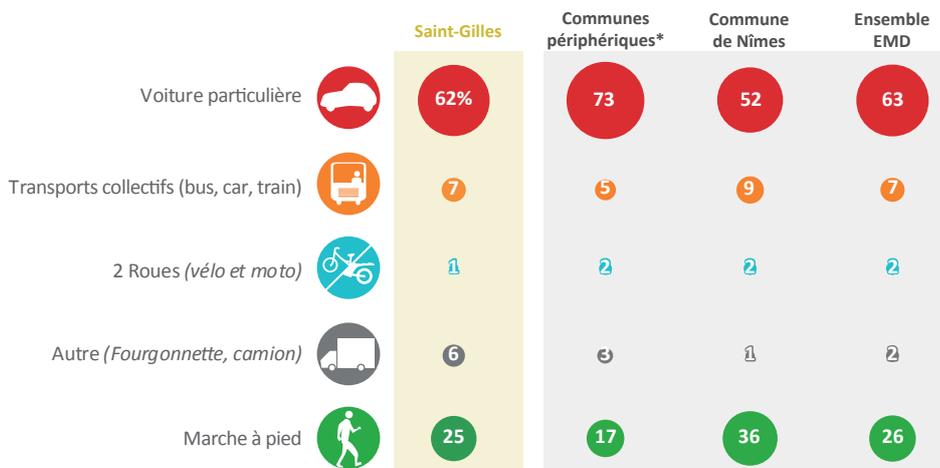
La commune de Saint-Gilles se caractérise par la présence de deux quartiers politique de la ville (le centre-ville et le quartier Sabatot) et par le classement en secteur sauvegardé de son centre ancien.

Elle dispose du seul port de plaisance de la Communauté d'agglomération de Nîmes Métropole. Celui-ci constitue un important levier pour le développement économique et touristique de la commune.

D'ici fin 2018, le projet de voie verte cyclable "Via Rhôna" (reliant le lac Leman à la Méditerranée) sera finalisé entre Avignon et la mer. Cet aménagement reliant Beaucaire au Grau du Roi via Saint-Gilles, renforcera son attractivité touristique.

### Quels modes de déplacement ?

voir lexique p.3



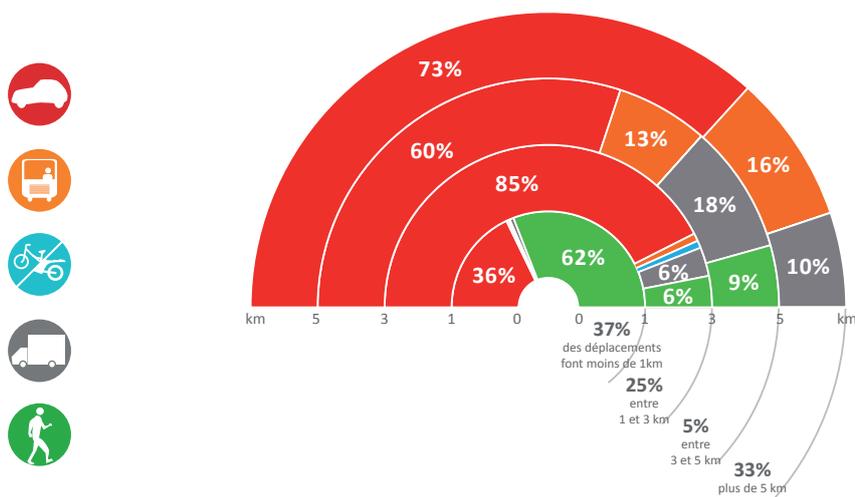
La répartition des déplacements selon le mode est similaire à la moyenne de l'EMD.

Les résidents du secteur se déplacent plus à pied et prennent plus volontiers les transports collectifs que les habitants des autres communes périphériques de Nîmes.

La part des véhicules utilitaires est particulièrement élevée.

\* Ensemble des communes enquêtées hors Nîmes

### Quels modes de transport selon la distance ?



1 déplacement sur 3 fait moins de 3 km.

Les déplacements de courtes distances (moins d'1 km) sont effectués majoritairement à pied (62%).

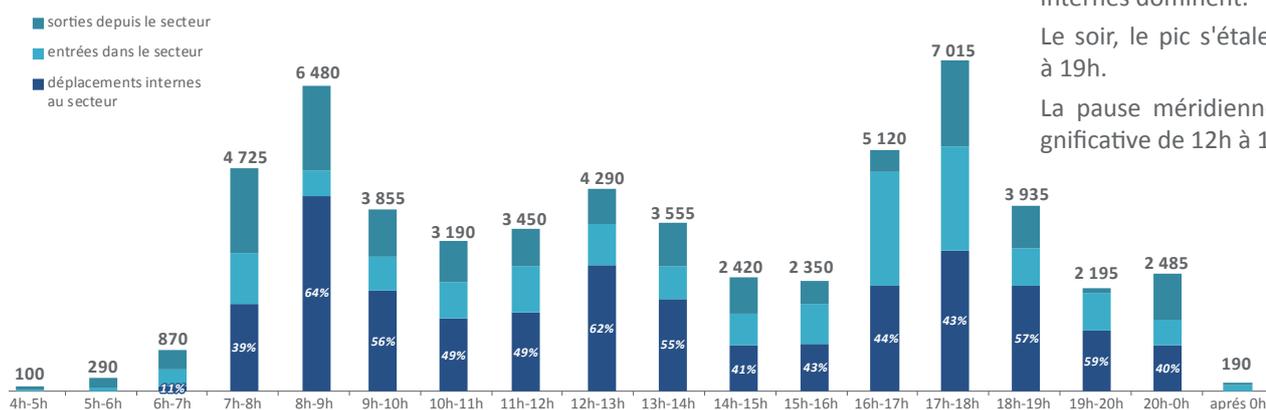
Au-delà de 5 km, la part des transports collectifs est importante. Elle est de 5 points supérieure à ce qui est relevé sur l'ensemble des secteurs de l'enquête.

Les autres modes sont bien représentés sur les moyennes et longues distances.

### Quand se déplace t-on ?

#### Nombre de déplacements ayant pour origine ou destination le secteur et déplacements internes au secteur

(tous modes / tous motifs)

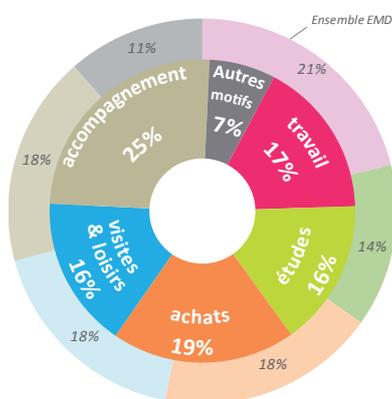


La période de pointe du matin s'étale de 7h à 9h. De 8h à 9h les déplacements internes dominent.

Le soir, le pic s'étale de 16h à 19h.

La pause méridienne est significative de 12h à 14h.

### Comment se répartissent les motifs et les modes de déplacements ?



Si 3 déplacements sur 5 sont contraints, seuls 17 % ont pour motif le travail. L'accompagnement motive un quart des déplacements.

La voiture est généralement le mode le plus utilisé quel que soit le motif. Toutefois, pour les études, les modes alternatifs à la voiture dominent.

La part des véhicules utilitaires est notable pour l'ensemble des motifs de déplacement.

Pas de déplacement en transport collectif pour le motif travail.

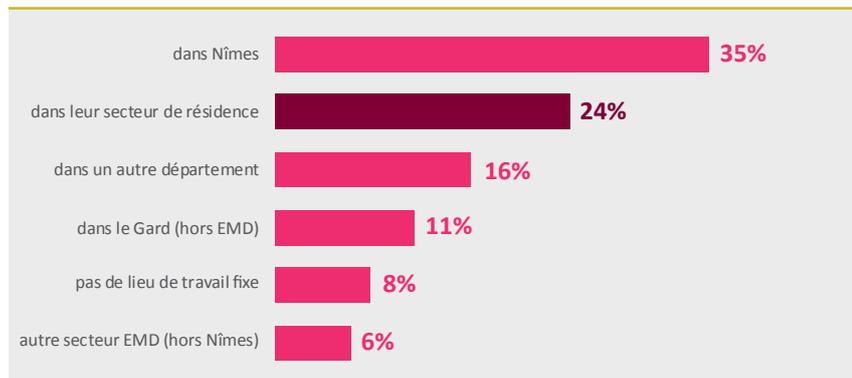
#### Lexique

**Qu'est ce qu'un déplacement ?** Dans une Enquête Ménages Déplacements c'est l'action, pour une personne, de se rendre d'un lieu (origine) à un autre lieu (destination) pour réaliser une activité, en utilisant un ou plusieurs modes de déplacements sur la voie publique. Les déplacements recensés sont effectués par les habitants du périmètre enquêté, y compris lorsqu'ils en sortent et qu'ils y rentrent.

**On désigne par « motifs »** les différentes activités pour lesquelles les déplacements sont effectués. Le motif est ce qui caractérise le déplacement, puisque tout changement de motif entraîne un nouveau déplacement.

**Les motifs contraints** regroupent le travail, les études et l'accompagnement (amener ou aller chercher quelqu'un en un lieu). Les « autres motifs » concernent les déplacements liés aux soins, aux démarches administratives, à la recherche d'emploi...

### Où travaillent les habitants de Saint-Gilles ?



### Spécificités du secteur

- Le nombre de déplacements par personne est plus faible que dans les autres secteurs d'enquête. Cela s'explique par un nombre important de non déplacement. Au cours d'un jour moyen de semaine, 23% des Saint-Gillois ne se déplacent pas, soit près d'1 habitant sur 4.
- Part modale importante des transports collectifs et des véhicules utilitaires, notamment pour travailler ou aller sur leurs lieux d'études.
- Part modale importante de la marche à pied, notamment sur les courtes distances.
- 1 habitant sur 3 travaille à Nîmes, 1 sur 4 à Saint-Gilles.
- Nîmes est la commune qui échange le plus avec Saint-Gilles. De nombreux échanges sont à noter avec le département voisin des Bouches-du-Rhône.

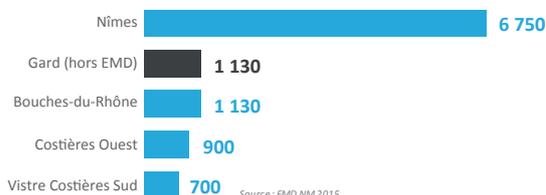
## Les 5 secteurs qui échantent le plus avec le secteur de Saint-Gilles

**38 670** déplacements concernent la commune de Saint-Gilles quotidiennement

**70%** sont **internes** au secteur et **30%** sont des déplacements d'**échanges**

Les 5 secteurs qui échantent le plus avec Saint-Gilles

Nombre de déplacements tous motifs, tous modes (2 sens cumulés)



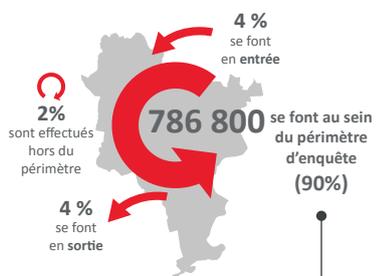
Détail des 5 quartiers nîmoisis qui échantent le plus avec Saint-Gilles

Nombre de déplacements tous motifs, tous modes (2 sens cumulés)



## Les déplacements quotidiens au sein de l'aire urbaine nîmoise

Les résidents du périmètre d'enquête effectuent **877 300** déplacements quotidiens



Détails des déplacements internes au périmètre de l'EMD

**414 500** déplacements réalisés sur la commune de Nîmes

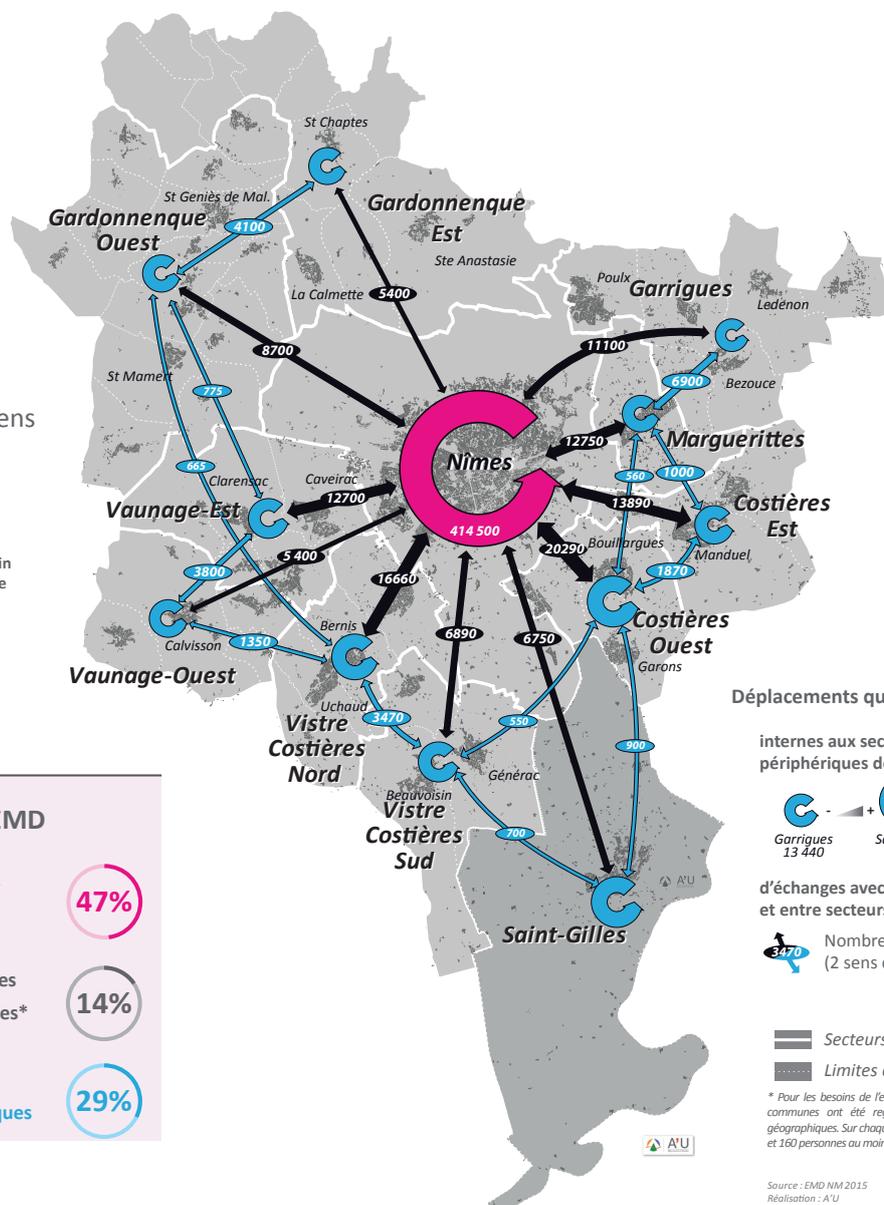
47%

**120 600** déplacements d'échanges entre Nîmes et les secteurs périphériques\*

14%

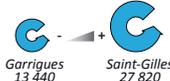
**251 700** déplacements réalisés entre et au sein des secteurs périphériques

29%



Déplacements quotidiens :

internes aux secteurs périphériques de Nîmes



d'échanges avec Nîmes et entre secteurs

3470 Nombre de déplacements (2 sens cumulés > 500)

Secteurs EMD\*

Limites communales

\* Pour les besoins de l'enquête, la plupart des communes ont été regroupées en secteurs géographiques. Sur chaque secteur 70 ménages et 160 personnes au moins ont été enquêtés.

Source : EMD NM 2015

Réalisation : A'U

